

Maladies graves

Un montant forfaitaire libre d'impôt dès un diagnostic couvert, pour vous concentrer sur votre rétab

L'assurance maladies graves, expliquée simplement.

Un diagnostic difficile ne devrait pas aussi devenir un choc financier. Cette protection existe pour que vous puissiez vous concentrer sur votre rétablissement.



Un montant forfaitaire, versé une fois, libre d'impôt.

Contrairement à l'assurance vie, cette protection vous verse l'argent à vous, de votre vivant, dès qu'un diagnostic couvert est confirmé — que vous puissiez continuer à travailler ou non.

Le cancer, l'AVC et l'infarctus représentent environ 80 % des réclamations.

La liste exacte varie selon l'assureur — plus elle est longue, plus la prime est élevée.

30 jours de survie, 90 jours de carence pour le cancer.

Vous devez survivre au moins 30 jours après le diagnostic pour recevoir le versement. Pour le cancer spécifiquement, un délai de carence de 90 jours s'applique à partir de la prise d'effet du contrat.

Ce n'est pas une question de « si », mais de « quand ça touche quelqu'un que vous connaissez ».

Plus de 247 000 Canadiens reçoivent un diagnostic de cancer chaque année, et plus de 108 000 ont un AVC.

Combien de mois de tranquillité voulez-vous ?

Ajustez vos dépenses mensuelles et la durée souhaitée pour voir un montant de départ.

On regarde ce qui vous conviendrait ?

20 minutes suffisent pour voir vos options réelles, sans jargon.

Ce qu'on me demande le plus souvent.